

NON au programme d'austérité du gouvernement!

Lors du discours sur l'Etat de la Nation, le 5 mai 2010, le Premier ministre Jean-Claude Juncker, a présenté le programme d'assainissement budgétaire du gouvernement luxembourgeois.

Un véritable programme d'austérité qui frappe durement les salariés frontaliers ET résidents, tandis qu'il épargne en grande partie le patronat.

L'ALEBA ne voit aucune nécessité à prendre des mesures d'économie unilatérales et antisociales au détriment des salariés et se voit confirmée dans son appréciation par la publication récente des chiffres du STATEC sur la situation budgétaire et les recettes fiscales de l'Etat.

C'est la raison pour laquelle nous exigeons du gouvernement de retirer les mesures antisociales suivantes:

- **Les mesures fiscales**
Les mesures fiscales prévues par le gouvernement vont être payées en grande majorité par les ménages privés (210 millions d'€) et d'une manière tout à fait négligeable par les entreprises (12 millions d'€). Il s'agit e.a. de la réduction draconienne des frais de déplacement déductibles, l'introduction d'un impôt de crise et de l'augmentation de l'impôt de solidarité.
- **La réforme du système d'aides financières aux études supérieures**
Votée le 12 juillet 2010 au Parlement, la nouvelle loi est applicable à partir du 1^{er} octobre 2010. Elle prévoit la suppression des allocations familiales à partir de 18 ans pour les études universitaires (et hautes écoles) et son remplacement – uniquement pour les résidents – par une bourse et d'un prêt remboursable (avec taux d'intérêt). Selon les calculs de la Chambre des Salariés, les frontaliers seraient le plus touchés par cette mesure discriminatoire, ainsi que les résidents à famille nombreuse et à faible revenu.
- **Le report du forfait d'éducation («Mammerent »)**
Le 16 juillet 2010, le conseil de gouvernement a adopté un projet de loi visant à repousser l'ouverture du droit au forfait d'éducation de 60 à 65 ans. Les bénéficiaires de la «Mammerent» sont avant tout des femmes qui n'ont pas pu se constituer une carrière propre d'assurance pension.

Par ma signature, je soutiens l'action de l'ALEBA et demande le retrait des mesures énoncées ci-dessus.

